

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA  
SAVOIE

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le vingt-neuf juillet,

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 13  
Présents : 9  
Votants : 11  
Pouvoirs : 2

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Pour 11  
Contre /  
Abstention /

**Etaient présents :**

Mesdames Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS

Messieurs Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

**Absents-Excusés :**

Madame Céline COMBAZ

Messieurs Thierry ARSAC (pouvoir à M.N POCCARD-CHAPUIS), François POCCARD-MARION (pouvoir à M. FAVRE), Bernard PRAIZELIN

Date de convocation :  
24/07/2024  
Date d'affichage :  
05/08/2024

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2024/07/056 : Validation des tarifs et règlements intérieurs de la Garderie – ALSH saison hiver 2024-2025 pour les enfants locaux**

Pour les enfants locaux âgés de 3 mois à 4 ans, Monsieur le Maire rappelle que le montant des frais de garde des enfants est calculé en fonction des ressources et du revenu des parents selon un barème national établi par la Caisse Nationale d'Allocation Familiales.

Pour les enfants locaux de 4 à 11 ans, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les nouveaux tarifs proposés pour la prochaine saison d'hiver 2024/2025

CENTRE DE LOISIRS pour les enfants locaux de 4 à 11 ans :  
OUVERTURE LE MERCREDI, SAMEDI, DIMANCHE, VACANCES ET JOURS FÉRIÉS

	QF 1 Jusqu'à 350	QF 2 De 351 à 500	QF 3 De 501 à 650	QF 4 De 651 à 800	QF 5 De 801 à 999	QF 6 De 1000 à 1400	QF 7 De 1401 à 2999	QF 8 A partir de 3000
Prix horaire	0.99€	1.22€	1.46€	2.19€	2.91€	3.03€	3.72€	4.46€

Monsieur le Maire sollicite le Conseil municipal aux fins de l'autoriser à valider les règlements intérieurs et les tarifs pour la saison 2024/2025

**Après exposé et en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **APPROUVE** les règlements intérieurs figurant en annexe et les tarifs ALSH tels que mentionnés ci-dessus pour la saison 2024/2025 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à la présente.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :  
Le Maire,  
Guillaume VILLIBORD

